



Ordre du jour du prochain conseil municipal en date du 15 juin 2020 à 20 heures.

- Délégation dans les différents syndicats et collectivités.
- Commissions communales.
- Commissions intercommunales.
- Travaux à réaliser rapidement.
- Travaux à envisager.
- Demande de subvention à la commune.
- Les délégations du Maire aux adjoints.
- Modification du contrat adjoint administratif.
- Informations diverses.
- Questions diverses.

N.B : Pour des raisons sanitaires dues au COVID 19, le Conseil se réunira à la Maison du Temps Libre.

Le public sera accepté à hauteur de **10 personnes maximum**.